

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 13 juillet 2020

NO 19

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

**OBJET : Réclamation des frais excédentaires & formulaires d'impôts 2020**

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que le début de la saison estivale se déroule bien dans vos régions respectives et que vous profitez bien de vos vacances (pour ceux et celles qui y sont déjà).

Depuis le début des changements drastiques reliés à la COVID-19, le gouvernement a effectué plusieurs annonces, directives et certains assouplissements dans les manières de faire au sein de la Fonction publique québécoise. Compte tenu de l'implantation massive du télétravail, le 8 avril dernier, le Conseil du trésor mettait en place certaines mesures particulières quant au remboursement de certains frais encourus par ses employés. Pour notre part, les frais excédentaires de téléphonie et d'internet pouvaient être réclamés à l'employeur, mais nous avons reçu la confirmation que cette pratique a pris fin le 3 juillet dernier.

Ceci étant dit, pour ceux et celles qui ont vu leur facture de téléphonie et/ou d'internet augmenter en lien avec un dépassement d'utilisation (relié au télétravail), vous pouvez effectuer votre réclamation auprès de vos gestionnaires respectifs. Bien entendu, vous devrez fournir une pièce justificative pour pouvoir être remboursé.

De plus, comme mentionné dans le communiqué # 18, vous trouverez en pièces jointes les formulaires (provincial et fédéral) pour vos impôts de l'année 2020. Je vous invite cependant à discuter avec votre comptable afin de savoir ce qu'il est possible pour vous de réclamer et pour être en mesure de bien compléter ces formulaires.

Concernant le protocole de retour dans les bureaux nous vous reviendrons sous peu, car j'ai personnellement posé des questions à la DGRH et je suis en attente d'un suivi.

/2

Entre-temps, soyez quand même très vigilant si vous vous retrouvez dans vos bureaux, car les mesures de distanciations devront être respectées par tous et l'employeur n'acceptera aucun écart de conduite là-dessus.

En terminant, si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter vos délégués ou un membre de l'exécutif provincial. Compte tenu de nos vacances estivales, il se peut que nos retours soient faits moins rapidement qu'à l'habitude, mais nous nous assurerons de vous répondre le plus rapidement possible.

Passez une très bonne journée !!!

*Martin Perreault*  
Président provincial